

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Amérique andine et plateau des Guyanes

Une publication du SER de Bogota

En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito

Semaine du 1<sup>er</sup> avril 2026

**FOCUS - LE VENEZUELA ACTE UNE OUVERTURE ECONOMIQUE PROGRESSIVE A COUP DE LICENCES DE L'OFAC, CENTREES SUR LES HYDROCARBURES ET LES MINES.** 2

**Colombie** 3

En février, le chômage atteint un point bas historique, à 9,2 %. 3

La Colombie envisage de se retirer du centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). 3

La Banque centrale réhausse le taux directeur à 11,25 %, marquant la fracture entre l'exécutif et l'Institution monétaire. 3

**Équateur** 4

Le FMI et l'Équateur parviennent à un accord sur la cinquième revue du programme EFF. 4

**Guyana** 5

La production de pétrole brut a atteint 918 000 barils par jour (b/j) en février 2026. 5

**Pérou** 5

Les mesures du Congrès pourraient alourdir fortement les finances publiques, selon le Conseil budgétaire. 5

Le marché immobilier démarre 2026 avec dynamique positive portée par le crédit et un retour progressif des investisseurs. 5

**Suriname** 6

En février, l'inflation s'établit à un niveau élevé de 10,8 %. 6

Pour limiter la dépense publique, le ministère des Affaires intérieures licencie 2 130 fonctionnaires. 6

**Venezuela** 6

La Banque centrale publie les chiffres de l'inflation après 15 mois de silence. 6

Le système électrique vénézuélien nécessiterait entre 15 Md\$ et 40 Md\$ d'investissements. 7

# Focus - Le Venezuela acte une ouverture économique progressive à coup de licences de l'OFAC, centrées sur les hydrocarbures et les mines.

Entre janvier et mars 2026, l'OFAC (Bureau étatsunien de contrôle des avoirs étrangers) a assoupli les sanctions contre le Venezuela par le biais de l'émission de plusieurs licences générales (LG) ciblant les secteurs de l'énergie (pétrole, gaz, électricité), des mines, des services portuaires et de la pétrochimie. Ces licences ont permis, dans ces secteurs, d'acter le principe d'une ouverture économique progressive du pays.

**Dans le secteur des hydrocarbures**, l'OFAC autorise désormais :

- L'exploitation pétrolière et gazière par les entreprises étatsuniennes (LG46) et non-étatsuniennes déjà présentes au Venezuela (Chevron, ENI, Repsol, Maurel & Prom, Shell et BP ; LG50) ;
- Les échanges commerciaux de diluants (comme le naphta) permettant le traitement du pétrole lourd (LG47) ;
- La conclusion de nouveaux projets d'investissements (LG49) ;
- Certaines transactions financières avec PdVSA (compagnie pétrolière publique), qui reste sous sanction de l'OFAC.

**Dans le secteur minier** :

- L'exploitation de minéraux d'origine vénézuélienne, y compris l'or, ainsi que leur transport par voie maritime (LG51) ;
- La fourniture de biens nécessaires à l'entretien et remis en état des opérations minières, y compris aurifères (LG54) ;
- La conclusion de nouveaux contrats d'investissements miniers (LG55).

**D'autres licences permettent d'élargir l'ouverture économique du pays à d'autres secteurs d'activité.** Dans le secteur électrique, la LG48A autorise la fourniture de biens et technologies nécessaires à la production et de la transmission d'électricité. De plus, le paiement des taxes portuaires et droits de douane permettant l'importation d'équipements nécessaires à la reconstitution des secteurs est désormais autorisé (LG30B). Enfin, la suspension temporaire de la loi Jones (pour 60 jours à compter de mars 2026) permet d'affréter du pétrole vénézuélien vers plusieurs ports étatsuniens (et non un seul), permettant une hausse des exportations.

**Des restrictions importantes restent néanmoins associées à ces licences.** D'abord, seules les entités établies avant le 29 janvier 2026 peuvent exercer sans demander de licence spécifique à l'OFAC, ensuite les contrats sont régis par le droit étatsunien et doivent prévoir un mécanisme de résolution des différends aux États-Unis. De plus, aucune transaction ne peut impliquer la Chine, la Russie, l'Iran, la Corée du Nord ou Cuba. Par ailleurs, les paiements destinés au gouvernement vénézuélien ou PdVSA doivent être déposés sur des comptes du Trésor étatsunien. Enfin, si les flux d'exportation vers les États-Unis sont facilités, les exportations vers d'autres pays doivent faire l'objet de rapports détaillés à l'OFAC (tous les 10 ou 90 jours).

**Au niveau domestique, le Venezuela a également entamé un mouvement de réformes d'ampleur.** La réforme de la loi d'hydrocarbures, votée fin janvier, élargit la participation des entreprises mixtes aux activités d'*upstream*, auparavant réservées aux entreprises purement publiques. Une réforme minière, actuellement en discussion au Parlement, devrait rouvrir l'exploration et l'exploitation des minerais au capital privé. L'objectif de ces lois est d'attirer les investisseurs privés, notamment internationaux.

# Colombie

**En février, le chômage atteint un point bas historique, à 9,2 %.**

**Le taux de chômage recule en février à 9,2 % (-1,1 pp par rapport à février 2024), passant pour la première fois sous la barre des 10 % pour un mois de février.** Dans le même temps, le taux d'activité reste stable, à 66,4 % (pour 66,8 % en février 2025). Le recul du taux de chômage résulte donc de la création d'emplois et non de l'entrée en inactivité de certaines populations.

**71 % de la création d'emplois est concentrée dans deux secteurs :** (i) celui des professions scientifiques, techniques et administratives (+250 000 emplois) et (ii) de l'administration publique (+244 000 emplois). La création d'une partie de ces emplois est associée au cycle électoral, avec une hausse de la demande associée aux services publicitaires. Le secteur des loisirs témoigne également du maintien d'un dynamisme important avec 188 000 emplois créés (30 % du total).

**Les destructions d'emplois se concentrent dans le secteur agricole, des transports et de la construction.** Le secteur agricole perd 363 000 emplois, du fait d'une réduction de la production liée aux conditions climatiques, par rapport au *boom* connu en 2025. La destruction d'emplois dans le secteur des transports et de la construction, mais également le faible dynamisme dans le secteur commercial (+5 000 emplois seulement) pourrait être le premier signal de la sensibilité à la hausse du coût du travail. Ces secteurs représentent 32 % de l'emploi total et sont des moteurs importants de la croissance.

**L'informalité s'est significativement réduite, s'établissant à 55,3 %** (contre 57,6 % en février 2025). Cette réduction est notamment permise par la création d'emplois dans l'administration publique, par nature formels. D'autre part, l'informalité dans le secteur

agricole s'est réduite de 1 pp, bien qu'elle demeure à un niveau élevé (86,7 %).

**La Colombie envisage de se retirer du centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI).**

Le retrait de la Colombie du CIRDI est envisagé dans le contexte de la réception d'un **courrier d'économistes et d'universitaires mettant en avant le risque financier pour les États de politiques environnementales ambitieuses** au travers de ce mécanisme. Le mécanisme de règlement des différends permet en effet aux investisseurs de contester, devant un tribunal indépendant international, une mesure mettant en cause l'équilibre financier des contrats (en premier lieu l'expropriation, mais aussi les politiques environnementales ou sociales). Le gouvernement colombien met en avant le fait que 13,7 Md\$ (52 000 Md COP) pourraient être réclamés dans le cadre de litiges liés aux politiques environnementales menées.

**Cette décision de retrait créerait toutefois une incertitude quant aux conditions de protection des investissements étrangers.** La mesure crée une incertitude juridique majeure qui pourrait nuire à l'attractivité du pays. En 2025, la Colombie a reçu 11,5 Md\$ d'investissements directs à l'étranger (IDE). La chambre de commerce étatsunocolombienne (*AmCham*) met également en avant le fait que le CIRDI est plutôt favorable à la Colombie. Entre 2021 et 2024, l'État colombien a gagné 10 des 12 litiges le concernant. D'autres pays se sont déjà retirés du CIRDI : les États-Unis, l'Équateur, la Bolivie, l'Inde, l'Afrique du Sud et l'Indonésie.

**La Banque centrale réhausse le taux directeur à 11,25 %, marquant la fracture entre l'exécutif et l'Institution monétaire.**

**Ce 31 mars, la Banque centrale a réhaussé le taux directeur de 100 ppb** par rapport à

février, pour l'établir à 11,25 % (contre 10,25 %). De manière désormais récurrent, cette hausse a été approuvée par une majorité de quatre co-directeurs, tandis que deux co-directeurs souhaitaient une baisse de -50 pdb et qu'un d'entre eux optait pour un maintien du taux. En janvier, la Banque centrale avait déjà augmenté son taux directeur de 100 pdb, le faisant passer de 9,25 % à 10,25 %, une décision maintenue en février.

**La hausse des taux est motivée par une inflation et des anticipations ancrées à un niveau élevé.** L'inflation s'est établie à 5,3 % en février, au-dessus du niveau de 2025 (5,1 %) et significativement au-dessus de la cible de la politique monétaire (3 %, ±1 pp). L'inflation sous-jacente, qui dégage une tendance de fond de l'évolution des prix, est également en hausse, à 5,5 % en février (pour 5 % en décembre). Dans ce cadre, les anticipations d'inflation s'établissent à 6,3 % pour 2026 (stable même après la hausse de 100 pb en janvier) et 4,8 % en 2027, sans retour à la cible à moyen terme. Pour mémoire, le président Petro a décrété une augmentation de 23 % du salaire minimum pour 2026 : si une minorité de la population active colombienne est rémunérée au salaire minimum, une part significative du panier de bien y est indexé.

**Par ailleurs, à court terme, la hausse des prix du pétrole devrait exercer une pression inflationniste.** En particulier, la hausse des prix des engrais (liée à la hausse des prix du gaz) pourrait rapidement se traduire en une hausse des prix de l'alimentation. Alors que la Colombie est déficitaire en gaz, la hausse de son prix exerce également une pression inflationniste. Enfin, la probabilité qu'un phénomène *El Niño* survienne au S2 2026 accentuerait l'inflation en fin d'année (cf. [Brèves semaine 13](#)).

**La décision de politique monétaire a mené à une forte critique de la part du ministre des Finances.** Ce dernier, occupant de droit une place dans le directoire de la Banque centrale,

a quitté la réunion à la suite de la décision et tenu sa propre conférence de presse, au lieu d'un exercice partagé avec le directeur de la Banque centrale, Leonardo Villar, critiquant une décision prise en faveur du secteur financier. De son côté, le directeur de la Banque centrale a nié ce parti pris lors de la conférence de presse traditionnelle à l'issue du comité.

Indicateurs	Variation hebd.	Variation en g.a.	Ce jour
Bourse (COLCAP)	0,6%	38,3%	2286
Change USD/COP	-0,3%	-13,4%	3688
Change EUR/COP	0,0%	-6,7%	4286
Prix du baril (Brent, USD)	14,7%	57,0%	118,35

## Équateur

**Le FMI et l'Équateur parviennent à un accord sur la cinquième revue du programme EFF.**

La cinquième revue du programme EFF (*Extended Fund Facility*), initié en mai 2024, a été approuvée au niveau des services du FMI et du gouvernement équatorien. Le Conseil d'administration du FMI, attendu dans les prochaines semaines, devra ensuite approuver ou rejeter cette revue. **En cas d'approbation, l'Équateur pourrait bénéficier de 394 M\$ (280,5 M de droits de tirage spéciaux - DTS).**

**L'amélioration de la soutenabilité budgétaire a été soulignée.** La rationalisation des dépenses fiscales et l'amélioration de l'efficacité de la dépense menées par le gouvernement ont, en particulier, permis de dégager des marges afin de financer des dépenses sociales et d'investissements prioritaires. De plus, les objectifs fixés par le programme de réforme du régime fiscal du secteur minier et de cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) ont été atteints.

**Signe de l'amélioration de sa situation, l'Équateur est revenu sur les marchés internationaux en janvier 2026.** Pour la

première fois depuis 2019, l'Équateur a émis, avec succès, une émission obligataire de 4 Md\$ ([Brèves semaine 4](#)), un objectif clef du programme EFF.

## Guyana

**La production de pétrole brut a atteint 918 000 barils par jour (b/j) en février 2026.**

**La production de pétrole brut offshore au Guyana s'élevait en moyenne à environ 918 000 b/j en février 2026.** Les données publiques indiquent qu'environ 25,7 millions de barils ont été produits au cours du mois dans le cadre des quatre projets opérés par ExxonMobil dans le pays : *Liza 1* (129 000 b/j), *Liza 2* (261 000 b/j), *Payara* (264 000 b/j), et *Yellowtail* (264 000 b/j). La moyenne de février marque une légère hausse par rapport aux 915 000 b/j enregistrés en janvier et constitue le taux de production mensuel le plus élevé jamais enregistré à ce jour. ExxonMobil évalue la possibilité de porter la production du projet *Yellowtail* à 290 000 b/j.

**Cette expansion devrait s'accélérer encore davantage grâce aux projets qui devraient entrer en production prochainement.** Le projet *Uaru* est conçu pour ajouter 250 000 b/j à la capacité avant la fin de l'année. Il sera suivi par le projet *Whiptail* en 2027, qui devrait également apporter 250 000 b/j, puis par le projet *Hammerhead* en 2029, qui devrait ajouter 150 000 b/j.

**La découverte du gisement de gaz d'Haimara devrait servir de pilier au projet d'ExxonMobil dans la partie sud-est du bloc *Stabroek*.** En effet, le projet de développement de cette zone regroupe les découvertes réalisées de *Longtail* à *Haimara* au sein d'une seule zone axée sur le gaz. Le projet d'exploitation de *Longtail*, actuellement à l'étude, devrait produire environ 1,2 milliard de pieds cubes par jour de gaz lorsqu'il entrera en production vers 2030.

## Pérou

**Les mesures du Congrès pourraient alourdir fortement les finances publiques, selon le Conseil budgétaire.**

Le Conseil budgétaire a estimé que **les mesures approuvées récemment par le Congrès impliqueraient un coût annuel d'au moins 2,8 Md€ pour l'État**. Ce montant pourrait atteindre 3,7 Md€ en tenant compte d'autres lois adoptées entre août et décembre 2025. Parmi les principales dépenses figurent l'égalisation des retraites des enseignants, la modification du régime des forces armées et de la police, ainsi que l'augmentation des avantages pour certains travailleurs. Selon le Conseil budgétaire, leur mise en œuvre dès cette année pourrait ajouter au moins 1,6 Md€ de dépenses additionnelles en 2026, le reste étant reporté à 2027.

**L'organisme critique une tendance du Parlement à créer des dépenses permanentes** sans tenir compte de la discipline budgétaire. Pour mémoire, la Constitution péruvienne (article 79) interdit aux parlementaires de créer ou d'augmenter les dépenses publiques en dehors du cadre budgétaire proposé par l'exécutif. Toutefois, aucune saisine du Tribunal constitutionnel n'a été engagée sur ces initiatives en 2025, contribuant à un contournement *de facto* de cette règle. Ces décisions pourraient accroître les pressions sur les finances publiques, compliquer le respect des règles budgétaires et affecter la crédibilité de la politique budgétaire.

**Le marché immobilier démarre 2026 avec une dynamique positive portée par le crédit et un retour progressif des investisseurs.**

**Le marché immobilier au Pérou entame l'année 2026 dans un contexte de reprise,** soutenu par des conditions de financement plus favorables et une concurrence accrue entre les banques. Sur la période février 2025

- janvier 2026, environ 45 000 prêts ont été accordés pour un montant de 4,2 Md€, en forte progression (+18,4 % sur la période). Les ventes ont atteint un niveau record, avec plus de 29 000 logements écoulés à Lima en 2025 (+38,6 %).

**La demande reste dynamique début 2026, portée par la stabilisation des taux d'intérêt, une inflation mieux maîtrisée et un marché du travail résilient.** Les acheteurs se concentrent principalement sur les segments moyens, privilégiant des logements de taille réduite. Le crédit hypothécaire demeure un levier central, représentant jusqu'à 70 % des transactions selon les promoteurs. La demande combine acquisition pour usage personnel (60 % à 70 %) et investissement (environ 30 %), traduisant un retour progressif des investisseurs. Toutefois, la croissance du marché devrait se poursuivre à un rythme plus modéré en 2026, avec des perspectives d'augmentation des ventes et du crédit comprises entre 4 % et 8 %, dans un contexte d'incertitudes encore présentes.

## Suriname

**En février, l'inflation s'établit à un niveau élevé de 10,8 %.**

**En février l'inflation annuelle s'établit à 10,8 % en g.a. (contre 11 % en janvier).** L'évolution de l'inflation est stable, avec une hausse mensuelle limitée, de +0,2 %. L'inflation demeure toutefois à un niveau encore élevé par rapport aux résultats obtenus au printemps 2025 suite au programme du FMI, où l'inflation s'établissait à 6 %.

Les services médicaux (+124 %), les logements (+17 %) et les produits de la mer (poisson et crustacés ; +12 %) ont enregistré les plus fortes progressions de prix. **En mars, conséquence directe du conflit au Moyen-Orient, la hausse des prix des carburants devrait exercer une forte pression à la hausse sur l'inflation.**

**Pour limiter la dépense publique, le ministère des Affaires intérieures licencie 2 130 fonctionnaires.**

**Le ministère des Affaires intérieures licencie 2 130 fonctionnaires, représentant une économie de 8 M\$ (300 M SRD).** Ces licenciements s'inscrivent dans une volonté d'efficacité de la dépense, alors que les coupes se concentrent sur (i) les employés percevant encore des salaires tout en vivant à l'étranger et (ii) les fonctionnaires travaillant pour des entités privées tout en occupant des postes gouvernementaux.

**Près de deux tiers des dépenses de l'État sont consacrées aux salaires.** Cette action s'inscrit également dans les suites des recommandations issues du programme FMI, soulignant en février la nécessité d'un plan d'action pour retirer les travailleurs non déclarés du gouvernement (4 % des travailleurs du secteur public), un des objectifs du programme ayant pris fin en 2025.

## Venezuela

**La Banque centrale publie les chiffres de l'inflation après 15 mois de silence.**

**Selon la Banque centrale, l'inflation a atteint 475,3 % en 2025.** Cette publication intervient après 15 mois de silence de la part de l'entité. L'inflation mensuelle s'est établie en début d'année à 32,6 % en janvier et 14,6 % en février, signant un net ralentissement.

**La brèche cambiaire (différence entre le taux de change officiel et parallèle) se réduit progressivement.** Après avoir atteint un point haut à 148 % en janvier, la brèche cambiaire s'est sensiblement réduite en février, à 49 %. Cette réduction est liée à une injection plus massive de liquidités dans le système financier par la Banque centrale (496 M\$ ; +24 % par rapport à janvier 2026 et +148 % par rapport à février 2025). Toutefois, la demande en devises reste largement supérieure à l'offre.

Le système électrique vénézuélien nécessiterait entre 15 Md\$ et 40 Md\$ d'investissements.

Une mission d'évaluation menée par Siemens et General Electric a inspecté le complexe hydroélectrique du Bas-Caroní, qui assure environ 80 % de la production domestique

d'électricité. Selon cette mission, les priorités immédiates consistent à remettre en service les centrales thermiques et hydroélectriques qui se trouvent dans un état critique. Pour ce faire, l'investissement nécessaire serait estimé entre 15 Md\$ et 40 Md\$, avec un délai de mise en œuvre pouvant aller de 5 ans à 15 ans.

## Aide-mémoire : indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB à prix courants (Md\$)	PIB/hab. à prix courants (M\$)	Croissance du PIB (% du PIB)		Compte courant (% du PIB)	Dettes publiques brutes (% du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2024	2025 p.	2025 p.	2025 p.	2023	Variation par rapport à 2022	Variation en fin de période, 2025 p.
Bolivie	12,4	57,1	4,6	0,7	0,6	-3,3	93,7	108	+5	26,2
Colombie	53,1	438,1	8,2	1,6	2,5	-2,3	58,9	83	+2	4,4
Equateur	18,1	130,5	7,2	-2,0	3,2	4,9	53,7 (2024)	88	+1	3,6
Guyana	0,8	25,1	31,4	43,6	10,3	7,9	29	89	+6	4,3
Pérou	34,4	318,5	9,3	3,3	2,9	1,7	32,1	79	0	2,0
Suriname	0,7	4,5	6,8	3,0	2,7	-33,4	89,1	114	+2	10,6
Venezuela	26,7	82,8	3,1	5,3	0,5	4,2	164,3 (2024)	121	0	548,6
Argentine	47,6	683,4	14,4	-1,3	4,5	-1,2	78,8	47	0	28,0
Brésil	213,4	2 257,0	10,6	3,4	2,4	-2,5	91,4	84	+2	4,9
Chili	20,2	347,2	17,2	2,6	2,5	-2,5	42,7	45	0	3,7
Mexique	133,4	1 862,7	14,0	1,4	1,0	-0,2	58,9	81	+3	3,7

Source : FMI, WEO, octobre 2025

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota.

[jacques.robin@dgtresor.gouv.fr](mailto:jacques.robin@dgtresor.gouv.fr), [sebastien.andrieux@dgtresor.gouv.fr](mailto:sebastien.andrieux@dgtresor.gouv.fr)

Rédaction : Andrés BRAGANZA, Louis BRUGEL, Carla DERVILLE, Diego MAGUINA, Jacques ROBIN, Victoria SEIGNEZ.

[Abonnez-vous en cliquant sur ce lien](#)